



Villanueva de la Cañada, le 27 Mai 2023

Chère famille du Lycée Molière,

Compte tenu des dernières informations communiquées par l'association ALI sur le possible déconventionnement de notre Lycée, nous souhaitons lancer un appel au calme. **Notre école ne sera PAS fermée dans un avenir proche, elle ne perdra pas son HOMOLOGATION et nos filles et fils n'auront pas plus de difficultés à étudier dans une Université française ou espagnole.** Nous espérons que l'augmentation des frais de scolarité puisse être réduite et contrôlée dès la prochaine année scolaire, c'est tout du moins le message que nous a transmis Mr Orain lors de notre dernière réunion du 25 mai, de plus, un scénario de retour à l'équilibre budgétaire à court terme est envisageable.

Pourquoi donc susciter autant d'inquiétude ? pourquoi stresser les familles avec des informations erronées ?

Comme nous vous l'avions annoncé dans [notre bulletin spécial de mars](#) et dans [le bulletin d'information n°33 d'avril](#), dans le Rapport Annuel d'Activité et Financier de la Mission laïque française (MLF), « *il était question de poursuivre le déconventionnement* ». L'APAELM était déjà en contact avec la MLF depuis janvier ([voir les lettres envoyées](#)) à cause de la situation préoccupante que nous considérons que notre école traversait ([voir les déclarations des liminaires lues dans les conseils d'école d'octobre et décembre 2022](#)) et dans les bulletins d'information vous pouvez lire toutes les démarches entreprises depuis lors.

Au cours des mois d'avril et de mai 2023, nous avons continué à nous mobiliser et **nous avons réussi à obtenir qu'une délégation de la MLF vienne dans notre école et au lycée d'Alicante en juin pour tenir une réunion avec les familles et les enseignants.** Bien sûr, cette réussite n'est pas le fruit d'un travail individuel de notre association, mais d'un travail commun

- avec l'APE du Lycée français d'Alicante ;
- avec la direction de notre lycée et du lycée français d'Alicante, à qui nous avons demandé de tenir une réunion avec le directeur général de la MLF lors du Congrès annuel de la MLF qui s'est déroulé le week-end du 14-15 mai, afin de présenter de première main les sentiments de notre communauté éducative ;
- avec le corps enseignant de l'école avec lequel nous avons été en contact hebdomadaire sur toutes les actions menées par nous et par eux ;
- avec les représentants consulaires, les sénateurs et les députés de la 5ème circonscription des Français de l'étranger, en particulier M. Ralle, M. Vojetta et M. Chantrel ;
- avec le poste diplomatique et l'ambassade de France en Espagne ;
- avec la FAPEE (Fédération des APEs des lycées français à l'étranger) et
- avec la FAPALFE (Fédération des APEs des lycées français en Espagne et au Portugal).



L'APAELM a maintenu le contact avec chacune des personnes et organismes mentionnés ici, ce qui nous a permis d'avoir des informations détaillées sur l'évolution des événements. Nos représentants et délégués de classe ont été informés de l'évolution de l'information et ils sont toujours notre grand soutien et nous les remercions de nous aider à informer correctement les familles.

Il faut se mobiliser, bien sûr, mais avec des informations correctes et des références aux textes officiels si nécessaire. Faire beaucoup de bruit avec des informations erronées ou incohérentes fait perdre aux familles leur crédibilité auprès des autorités et leur fait penser que nous ne savons pas de quoi nous parlons, et **l'APAELM SAIT DE QUOI ELLE PARLE et CE QUI BOUGE DERRIÈRE ELLE.**

Les élus locaux ont récemment écrit une lettre au directeur général de la MLF, à l'ambassadeur de France en Espagne et au directeur de l'AEFE pour s'opposer au déconventionnement de notre lycée et du lycée d'Alicante. Dans cette lignée, une autre lettre a été envoyée par plusieurs élus nationaux (4 sénateurs et 1 député).

L'APAELM a rencontré le SCAC en avril et la FAPALFE en mai. Tous deux ont confirmé qu'ils soutiennent la communauté éducative du Lycée Molière et du Lycée d'Alicante et qu'ils feront tout ce qui est en leur pouvoir, même si la décision sera toujours prise directement par les autorités supérieures (MLF et AEFE).

Fin juin auront lieu les Assemblées Générales (AG) de la MLF et de l'AEFE, nous ne connaissons pas l'ordre du jour de ces deux événements mais nul doute que la question du déconventionnement sera sur la table, comme elle l'a été lors de l'AG de l'AEFE en mars dernier. Nous comptons sur notre fédération (FAPEE) et les représentants français locaux et nationaux qui seront présents à ces réunions **pour exiger des changements à la convention actuelle signée en décembre 2021 et pour mettre par écrit la fin du processus de déconventionnement.**

Nous espérons que lors de la réunion avec la délégation de la MLF qui viendra dans notre école en juin, nous aurons l'assurance que nous garderons nos enseignants résidents, qu'ils ouvriront de nouveaux postes pour d'autres résidents, qu'ils ne maintiendront pas seulement la qualité de l'enseignement dans notre école mais qu'ils feront tout leur possible pour l'améliorer, qu'ils travailleront pour avoir un pool de professionnels pour couvrir rapidement les absences d'enseignants dans l'étape de collège et lycée, que l'AEFE et la MLF finiront de rénover les différents bâtiments de notre école qui ont des façades, des toits, des pistes d'athlétisme et des cours de récréation en mauvais état, etc.

C'est pourquoi **nous appelons à une GRANDE MOBILISATION** de la communauté éducative. Une **mobilisation pour la modification de l'accord actuel et l'arrêt du processus de déconventionnement**, une **mobilisation pour revenir aux pourcentages PRR¹ d'avant 2021 pour les enseignants**, une **mobilisation pour garder notre personnel expatrié et résident**, une **mobilisation pour s'assurer que notre école compte vraiment**, que nous sommes un rempart pour la MLF.

Nous souhaitons également rectifier certaines informations diffusées par l'association ALI afin qu'elles n'induisent pas les familles en erreur :

¹ Participation à la rémunération des résidentes (<https://apaelm.com/abc/>)



- Actuellement les familles paient déjà 100% des salaires des enseignants résidents de notre école (11 au total, 1 enseignant en primaire, 10 en secondaire), ce qui en cas d'augmentation des frais de scolarité n'a rien à voir avec le paiement des salaires des enseignants puisque ceux-ci sont déjà couverts actuellement par les frais de scolarité ; par contre, en cas de déconventionnement, ce qui serait payé par les familles à travers les frais de scolarité mensuels, ce sont les salaires des personnels de direction qui sont actuellement payés à 100% par l'AEFE ;
- Avec le déconventionnement, l'homologation des études par l'État français n'est pas perdue, comme l'affirme l'article de M. Morillon, avocat de l'Association ALI Molière. C'est faux. L'HOMOLOGATION DES ÉTUDES SERA TOUJOURS OBTENUE PAR L'ÉTAT FRANÇAIS ET ESPAGNOL ;
- Il est également important de préciser qu'en cas de déconventionnement, les élèves français seront toujours éligibles aux bourses de l'État français, et que tous les élèves du Lycée pourront participer aux programmes d'échanges internationaux tels que ceux de l'ADN-AGORA ou d'autres projets proposés par l'AEFE. Ne pas tenir compte des affirmations erronées de l'article de presse de M. Morillon à ce sujet ;
- En ce qui concerne le document explicatif de l'association ALI, sur ce qu'est un déconventionnement, il convient également de préciser que l'AEFE ne cesserait pas de gérer le Lycée Molière en tant qu'opérateur public français, car l'AEFE ne gère pas les Lycées sous un régime de Convention. S'il est vrai que les personnels de direction détachés par le Ministère Français de l'Éducation Nationale sont en définitive rémunérés par l'AEFE, ils travaillent pour les propriétaires de l'établissement, dans notre cas la MLF, qui sont leurs supérieurs hiérarchiques directs. En quelque sorte, on pourrait dire qu'il y a deux chefs de gestion, mais l'AEFE ne gère pas les établissements conventionnés.
- La formation continue de l'AEFE est accessible aux centres agréés de tous les statuts (EGD, conventionnels ou partenaires), en cas de déconventionnement et si notre centre devient un centre "partenaire", le personnel enseignant aura également accès à la formation continue de l'AEFE ; ceci est également expliqué à tort par l'association ALI Molière ;
- Il en va de même pour les subventions pour l'immobilier ou d'autres subventions. Les centres EGD, les conventionnés et les partenaires peuvent demander ou recevoir des subventions de l'AEFE², mais nous ne savons pas si les montants varient en fonction du statut des centres et de la périodicité des subventions.

Pour plus de détails et de clarté sur ce qu'est un Lycée homologué français selon le statut que nous avons (EGD, conventionnée ou partenaire) nous avons créé le document suivant que nous vous encourageons à lire ([Homolo-quoi?!](#))

L'APAELM exige de la MLF la transparence et le respect des familles du Lycée Molière et du Lycée d'Alicante.

² Toutes ces informations sont publiques et peuvent être vérifiées sur le site de l'AEFE. www.aefe.fr



Pour la MLF, le déconventionnement est peut-être une question de chiffres, de données économiques, de stratégies géopolitiques de l'État français, mais pour l'APAELM et pour les familles du Lycée Molière de Villanueva de la Cañada et du Lycée français d'Alicante, le déconventionnement est une question de

- l'avenir de leurs enfants,
- de savoir qu'ils pourront aller à l'école en sachant que les 11 enseignants résidents actuels, dont certains travaillent depuis plus de 20 ans pour et avec notre école, ne partiront pas du jour au lendemain et que tous les enseignants sous contrat local bénéficient du soutien et de la reconnaissance de la MLF pour continuer à s'améliorer ;
- que les familles se sentent également rassurées parce qu'elles savent que le personnel enseignant et la direction sont motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour ; et
- que les familles n'auront plus à consentir des efforts financiers stratosphériques pour offrir à leurs enfants un enseignement de qualité, régi par les principes de l'école française : école pour tous, laïque, neutre et liberté d'enseignement.

Nous continuerons à travailler comme nous l'avons fait jusqu'à présent, main dans la main avec le corps enseignant, avec les élus français à l'étranger (conseillers consulaires, sénateurs et députés), avec l'APE du Lycée d'Alicante, avec la FAPEE et la FAPALFE et nous vous tiendrons toujours informés des dernières nouvelles.

Nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement ou question (apaelm@gmail.com)

Bien cordialement,

Carolina del Campo Vara
Présidente de l'Association des Parents d'Élèves (APAELM) du Lycée Français International Molière à Villanueva de la Cañada, Madrid.